



Forum: Trucs en vrac

Topic: Et si Windows devenait gratuit

Subject: Re: Et si Windows devenait gratuit

Publié par: tignothe

Contribution le : 17/06/2020 00:10:25

Bonsoir,

— Curieux et très désagréable cette habitude de crier pour insister sur certains points comme si l'interlocuteur n'était pas capable de comprendre tout ce qu'on lui raconte !

Donc ça ne gêne nullement lorsque je ne suis pas concerné mais, mettre la moitié du texte en gras pour être certain que le vis-à-vis a bien compris ...je suis capable de comprendre parfaitement sans l'utilisation de cet artifice. Pas utile non plus un OUI majuscule bien grassouillet. _(ツ)_/

— Cette histoire de licence, n'a vraiment aucune importance : je suppose que Microsoft laisse faire puisque de toute façon les clients qui souscrivent et ne restent pas dans les clous seront quand même captifs sous Windows. Peut importe la manière d'acquérir la licence, le principal étant que ceux-ci (les clients) ne partent pas ailleurs histoire de goûter à autre chose.

Légal, pas légal, ... , je n'ai vu nulle part que cette rétrocession était autorisée par Microsoft ? Mais il est possible que mon attention ait pu être prise en défaut. Donc argumentation qui consiste à soutenir ; « puisque Microsoft ne dit rien, c'est une preuve de la légalité de l'affaire » ne peut pas tenir un seul instant. Même un nabot est capable de le comprendre sans qu'il soit utile de lui faire un dessin.

— Bref, il existe des personnes qui pensent tout savoir et à ce titre n'aiment pas être contrariées et se sentent agressées dès qu'une opposition se fait sentir. Il devient très difficile de s'exprimer sereinement sur ce forum. Pas la peine de me répondre si c'est pour entamer une histoire sans fin.

— Citation :
Sylvie

Ils expliquent la légalité de leurs licences ici : ...

« We promise to promote products with realistic, credible, and reasonable claims.

All our products are purchased from official website, we promise they are legal and safe.

We obey price laws of the local economy and don't break anti-unfair competition law.»

Je ne vois que des promesses, et absolument pas un gage de légalité. À mon avis c'est ouvrir le parapluie pour calmer les esprits.

Au fait, est ce que ces officines de vente se sentent toujours concernées en cas de litige avec Microsoft lorsqu'une activation de licence s goupille mal ? C'est marqué où ?